

Quand l'âge vient

« Séniors », « personnes âgées », « aînés », « troisième âge... », on ne compte plus les termes pour désigner ce qu'on n'ose pas appeler les « vieux », à la différence de Thérèse Clerc, fondatrice de la maison des Babayagas, qui revendiquait ce qualificatif. Mais cette multiplication de noms pour parler de la vieillesse n'est pas seulement le résultat d'une volonté d'euphémisation de cette période de la vie, dans une société où la jeunesse semble être gage de modernité et d'efficacité. Elle correspond aussi à des conceptions et des visions différentes. Car si le vieillissement est bien un phénomène physiologique articulé avec des processus sociaux, la vieillesse est une construction sociale et culturelle. L'article de Frédéric Balard, qui fait le point sur les différentes approches et sur les courants de l'anthropologie en ce domaine, le rappelle bien. Divers travaux ont montré que la vieillesse n'est pas toujours synonyme de perte : « Pour certaines sociétés, tels les Wakonongo de Tanzanie [...], c'est même l'inverse. On ne peut devenir vieux (« mzee ») que si l'on a acquis suffisamment de savoirs » ; et dans certaines civilisations, la notion de vieillesse n'existe même pas. Inversement, d'autres travaux mettent à mal une vision idéalisée du traitement des anciens, dans les sociétés non occidentales. Au final, toutes ces recherches sur d'autres sociétés permettent de jeter un autre regard sur la nôtre.

Parler de vieillesse nécessite d'évoquer des chiffres. « La population française vieillit, le phénomène est connu », nous dit Louis Maurin, directeur du Centre d'observation de la société : selon l'Insee⁽¹⁾, la part des plus de 65 ans en France devrait passer de 20 % à 29 %, d'ici 2070. Mais l'intérêt de l'article est de montrer qu'il n'y a pas de grand remplacement des jeunes par les vieux, ni de catastrophe annoncée. En revanche, ces données montrent la portée des questions que la société doit se poser : comment permettre à tous de vieillir dans de bonnes conditions ? Quelles solidarités ? Quelles prises en charge ? Quel rôle pour les « nouvelles personnes âgées, issues de la société de consommation » ?

De la retraite à la fin de la vie : questions de droits
 Ces questions nous renvoient bien sûr à celle des retraites. Henri Sterdyniak fait le point sur le sujet ; sa conclusion semble pessimiste : « L'âge d'or des retraites est sans doute derrière nous. » Il évoque en effet des prévisions à la baisse pour le niveau de vie des retraités, mais lorsqu'on lit ce qu'il écrit, on comprend qu'en fait il n'y a pas de fatalité en la matière mais des choix qui doivent être débattus : si le niveau de vie relatif des retraités par rapport aux actifs risque de baisser de 24 %, c'est d'abord parce que le choix du gouvernement est de ne pas augmenter la part du PIB consacrée aux retraites. La vraie question, qui doit faire l'objet d'une délibération collective, est de savoir comment

assurer la solidarité entre les générations, et elle doit être abordée sans a priori : « C'est de la responsabilité de la société que d'assurer l'équité entre les générations qui coexistent en une période donnée. »

Parler de vieillesse, c'est aussi parler de la fin de vie, de la prise en charge des dernières années, et le faire en termes de droits. Ce que fait Romain Gizolme, qui, dénonçant le retard accumulé dans la prise en charge de la dépendance, plaide pour que l'on pose un autre regard sur le grand âge. L'enjeu ? « Percevoir ces personnes, même très fragilisées, en capacité de participer à leur propre accompagnement, d'en être actrices et de rester pleinement citoyennes dès lors que notre société en crée les conditions. » Cela signifie construire une société plus inclusive en s'en donnant les moyens concrets, notamment financiers, à travers des politiques publiques ambitieuses. Avec l'idée que celles-ci peuvent bénéficier à l'ensemble de la société : « Il s'agit de concevoir le secteur de l'aide aux personnes âgées comme un puissant levier de cohésion sociale, permettant de concilier impératifs éthiques et impératifs économiques, au bénéfice de l'ensemble de notre société. »

C'est à cet objectif que le numérique en santé entend contribuer. Mais Tatiana Grünberg et Camille Bourdaire-Mignot en montrent à la fois les possibilités et les dangers : d'un côté des technologies qui bouleversent les pratiques des métiers de santé et facilitent par exemple le maintien à domicile ; de l'autre la fracture numérique, que ce soit en termes d'équipements ou d'usages, mais aussi le risque de voir altérée la relation humaine entre patients et soignants. La solution, plutôt que le tout numérique, est sans doute un usage raisonné, attentif aux personnes âgées.

« La part des plus de 65 ans en France devrait passer de 20 % à 29 %, d'ici 2070. Ces données montrent la portée des questions que la société doit se poser : comment permettre à tous de vieillir dans de bonnes conditions ? Quelles solidarités ? Quelles prises en charge ? »

De droit, il est question aussi lorsqu'on évoque la fin de vie: le droit à mourir dans la dignité et celui de voir son choix respecté. Le groupe de travail LDH « Santé, bioéthique » rappelle l'état de la question et le travail de la LDH sur le sujet. La législation actuelle (les lois Leonetti et Claeys de 2016) ne permet pas de répondre véritablement à l'aspiration croissante à se voir reconnaître le droit de choisir le moment et les circonstances de sa mort, et la LDH a pris des positions favorables à ce droit, qu'elle a débattues, en consultant largement des personnalités diverses.

Engagement social et citoyenneté active des séniors

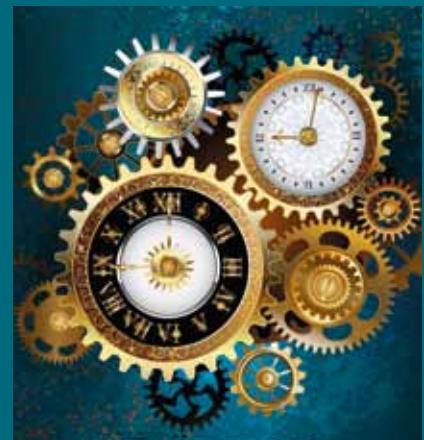
Cependant, parler de vieillesse et de retraite, ce n'est pas seulement parler de finances, de dépendance ou de fin de vie. C'est aussi parler de citoyenneté, d'engagement et de solidarités, loin de ces vieux passivement cloîtrés chez eux qu'évoque la fameuse chanson de Jacques Brel. Comme le souligne le collectif retraités du Snes-FSU⁽²⁾, à travers une série d'exemples, nombre de retraités restent fidèles à leurs engagements d'actifs ou profitent de leur retraite pour s'investir dans de nouveaux engagements : le mouvement associatif en est largement bénéficiaire et la défense des droits est, pour beaucoup, un motif d'engagement. Et l'interview de Juliette Rennes à propos de la maison des Babayagas à Montreuil nous donne un magnifique exemple d'un projet solidaire, non seulement entre – vieilles – femmes mais avec tous ceux qui les entourent, grâce à une démarche qui relève de l'éducation populaire. Dans ce projet qui se veut en rupture avec l'approche traditionnelle du vieillissement, la dimension de genre est centrale car, dans notre société, hommes et femmes ne sont pas égaux face à l'âge mais la volonté de partage, la démarche de lutte, le débat le sont tout autant.

Au fond, derrière ces articles, qui sont autant d'approches différentes de la vieillesse, se dessinent les questions des droits des personnes âgées, de la conservation de leur liberté comme de leur dignité et de leur citoyenneté. Ces questions engagent la conception de la société que l'on peut avoir : une société d'exclusion plus ou moins prononcée ou une société fondant l'inclusion de tous sur le respect des droits.●

(1) Institut national de la statistique et des études économiques.

(2) Syndicat national des enseignements de second degré-Fédération syndicale unitaire.

**Gérard Aschieri,
rédacteur en chef d'H&L**



AU SOMMAIRE

► Quand l'âge vient <i>Gérard Aschieri</i>	36
► Vieillissement : ce qui nous attend <i>Louis Maurin</i>	38
► Les retraites dans les transferts intergénérationnels <i>Henri Sterdyniak</i>	41
► Mieux aider les personnes âgées : une urgence <i>Romain Gizolme</i>	44
► Le numérique en santé, une chance ? <i>Camille Bourdaire-Mignot, Tatiana Gründler</i>	46
► Habitat partagé, vieillissement et féminisme <i>Entretien avec Juliette Rennes</i>	48
► Des anthropologies de la vieillesse <i>Frédéric Balard</i>	51
► Retraité, citoyen <i>Mireille Breton, Marylène Cahouet, René Delalande et Michèle Olivain</i>	54
► Quelle fin de vie ? <i>Groupe de travail LDH « Santé, bioéthique »</i>	56